

cuivre, représentant la Nativité de la sainte Vierge et la sainte Famille. M. de Castillon, l'un des membres de la Compagnie des Cent-Associés, et alors seigneur de l'île d'Orléans, offrit quatre petits tableaux ou images de saint Ignace, de saint François-Xavier, de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas de Kostka, puis un grand tableau de Notre-Dame.

L'année qui suivit la mort de Champlain, les Jésuites firent la dédicace de Notre-Dame-de-Recouvrance sous le vocable de l'Immaculée-Conception, qui fut dès lors la patronne particulière de l'église paroissiale de Québec. L'inauguration de ce patronage donna lieu à des réjouissances publiques. La veille de l'Immaculée-Conception, c'est-à-dire le 7 décembre, l'on arbora un drapeau sur un des bastions du fort Saint-Louis. Le canon fit résonner de sa voix puissante les échos de la forêt voisine. Le lendemain les citoyens de Québec saluèrent l'aurore de ce grand jour de fête par de nombreuses salves de mousqueterie, et tous se firent un devoir de s'approcher de la Table sainte.

La dévotion à la Mère de Dieu devint bientôt générale dans toute la colonie. Aussi les grâces divines semblèrent-elles plus abondantes et la petite société en ressentit les bons effets, rendus non équivoques par des signes extérieurs qui faisaient l'admiration des missionnaires eux-mêmes. " On vit ici dans une grande innocence, écrivait le Père Vimont ; la vertu y règne comme dans son empire ; les principaux habitants de ce nouveau monde, désireux de conserver cette bénédiction du ciel, se sont rangés sous les drapeaux de la très sainte Vierge, à l'honneur de laquelle ils entendent tous les samedis, la sainte messe, fréquentent souvent les sacrements, et prêtent l'oreille aux discours qu'on leur fait des grandeurs de cette princesse. Cette dévotion a banni les inimitiés et les froideurs ; elle a introduit de bons discours, au lieu des paroles libres, et a fait revivre la coutume de prier Dieu publiquement dans les familles, soir et matin (1).

" La chapelle que M. de Champlain a fait dresser proche du fort, à l'honneur de Notre-Dame, écrit le Père Le Jeune, a donné une belle commodité aux Français de fréquenter les sacrements de l'Eglise ; ce qu'ils ont fait aux bonnes fêtes de l'année, et plusieurs tous les mois, avec une grande satisfaction de la part de ceux qui les ont assistés spirituellement. Pendant le saint temps du Carême, non seulement l'abstinence des viandes défendues et le jeûne ont été gardés, mais encore tel s'est trouvé qui a pris plus de trente fois la discipline, dévotion bien extraordinaire aux soldats et aux artisans. Comme sont ici la plupart de nos Français, croirait-on bien que l'un d'eux, pour protester contre les dissolutions qui se font ailleurs au temps du carnaval, est venu, le mardi gras dernier, pieds et tête nus, sur la neige et sur la glace, depuis Québec jusqu'à notre chapelle (Notre-Dame-des-Anges), c'est-à-dire une bonne demi-lieue, jeûnant le même jour, pour accomplir un vœu qu'il avait fait à Notre-Seigneur, et sans avoir d'autres témoins que Dieu et nos Pères, qui le rencontrèrent. Un autre a promis d'employer en œuvres pieuses la dixième partie de tous les profits qu'il pourra faire pendant tout le cours de sa vie. La sage conduite et la prudence de M. de Champlain, gouverneur de Québec,

(1)—Relation de 1640, p. 5.